

# BULLETIN MUNICIPAL

---

## Le mot du Maire

ANNEE 2002

NUMERO 4

Décembre

DANS CE NUMERO :

Le mot du Maire	P1
Rappels de la mairie	P 2
Le tri sélectif	P3
Création du pays de Pontivy	P4
Le courrier des écoles	P5
Associations et calendrier des fêtes2003	P6

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), je le rappelle ici, est un établissement public autonome. Le conseil d'administration est composé non seulement d'élus, le Maire en est le président de droit ou un adjoint chargé des affaires sociales, mais aussi de personnes qualifiées (représentant des personnes âgées, des handicapés, des familles, des associations de lutte contre l'exclusion).

Le rôle des membres du C.C.A.S. consiste à traiter au mieux les problèmes sociaux, à s'occuper des anciens et de l'aide aux familles momentanément en difficulté.

Depuis de nombreuses années, plusieurs services sont organisés : l'emploi des aides ménagères, le portage des repas et l'installation de téléphones d'alerte chez les personnes isolées.

Une convention viens d'être décidée entre le C.C.A.S. et l'association « Présence Verte Bretagne » pour la mise en place d'un service de téléassistance , susceptible d'apporter une amélioration des conditions de vie des bénéficiaires et de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Ce système permet aux abonnés d'alerter immédiatement, en cas de besoin, par une simple action sur un bouton poussoir, un centre de réception des appels qui assure une écoute permanente et alerte un réseau de solidarité composé de personnes et de services choisi par l'abonné lui-même.

Cette convention autorise une exonération à hauteur de 50% des droits d'entrée ainsi qu'une priorité dans la mise à disposition d'un transmetteur. Les conditions financières de cette convention sont les suivantes :

- droits d'entré : 30,50 € (au lieu de 61 €)
- Abonnement et location du matériel : 35,20 € par mois pour location
- Abonnement : 24,40 € par mois si acquisition du matériel (426€ TTC)
- Installation et révision du matériel effectuées par Présence Verte.

Pour plus de renseignements s'adresser à la Mairie.

Henri Blanchard.

## RAPPELS DE LA MAIRIE

### Nouveaux tarifs cantine municipale

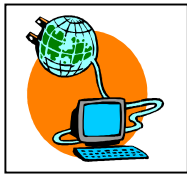
---

- de 2,06 € à 2,11 € pour les élèves (hausse de 23% autorisée)
- de 3,05 € à 3,12 € pour les enseignants
- de 6,10 € à 6,25 € pour les anciens et autres dultes

Ces nouveaux tarifs sont applicables depuis le 04 novembre 2002 pour une durée d'un an.

### Espace Multimédia

---



Les personnes intéressées par **Internet** (recherche de destinations de voyage, achats, itinéraires routiers, recherches historiques et géographiques, cinéma, bourse etc...) sont les bienvenues. N'hésitez pas à venir et à demander conseil auprès de Laëtitia. Les tarifs sont les suivants ; **1 € la ½ heure et 2 € l'heure.**

Il y a de la place pour les personnes qui désirent suivre les **cours de traitement de texte, bureautique** (Word) et de **tableurs** (Excel). Les cours se déroulent dans la convivialité et la bonne humeur. Chaque personne progresse à son propre rythme. La fréquence des séances s'établit selon votre disponibilité. L'abonnement pour une année est de : - **11,50 € pour une personne**

- **30,50 € pour 3 personnes et plus**

Pour ceux dont l'abonnement arrive à son terme, n'oubliez pas de le renouveler, en particulier pour les enfants.

### Liste Electorale

---

Les personnes nouvellement arrivées sue la commune sont invitées à passer en Mairie pour demander leur inscription sur la liste électorale.

Après le 31 décembre, la liste sera close et il sera trop tard pour toute élection devant se dérouler en 2003.

### Dégradations au stade

---

Depuis quelques mois des dégradations sont régulièrement faites au stade par des jeunes. Cela devient de plus en plus insupportable. Fin septembre, début octobre le W.C. a été entièrement détruit par des « pétards ». Dernièrement le mur extérieur a été complètement « souillé de boue ». Les fautifs ont été contraints de le nettoyer, cela devrait leur servir de leçon. Aux parents de mettre leurs enfants en garde afin que de tels faits ne se reproduisent plus. En cas de récidive des sanctions plus importantes seront prises.

Le stade est un lieu de jeu et non de destruction des installations. Les biens publics doivent être respectés de tous si nous voulons continuer à en profiter.

### 105 ans de Mme LE MEZO

---

Mme Rosalie LE MEZO est née à KERFOURN le 22 novembre 1897. Elle habite la ville de Tours depuis de nombreuses années. Rosalie vit toujours seule chez elle et monte régulièrement les escaliers. Pour son 105<sup>ème</sup> anniversaire, Mr le Maire à tenu à lui adresser par téléphone ses vœux les plus chers. Cette Kerfournoise de naissance aura vécu sous 3 siècles !!!

## LE TRI SELECTIF

Comme vous le savez, le ramassage des ordures ménagères que nous produisons est collecté depuis de nombreuses années avec la municipalité de Noyal-Pontivy et sept autres communes. Un certain nombre de choses influenceront le système classique de ramassage de nos déchets devant nos portes ou dans les conteneurs collectifs et ensuite l'incinération à Pontivy.

1. Nous produisons de plus en plus de déchets.
2. Nous avons fermé les décharges sauvages conformément à la loi, et dans l'intérêt de tous, même si quelques récalcitrants ont du mal à changer leurs mauvaises habitudes.
3. L'incinérateur de Pontivy est saturé : il nous manque un tiers d'incinération. Nous sommes obligé « d'exporter » nos déchets vers des sites d'enfouissements habilités dont certains vers la Mayenne !!!
4. Il est de plus en plus difficile de trouver de nouveaux sites d'enfouissements : les sites idéaux sont chez les autres n'est ce pas ?

Devant ces sombres constats, avons nous d'autres solutions que d'accepter des augmentations significatives des coûts de traitement de nos déchets en plus du traitement de l'eau ?

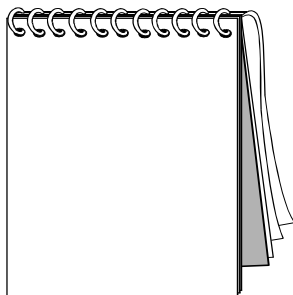
Déjà l'Etat incite financièrement la Communauté de Communes à mieux valoriser nos déchets même si les orientations gouvernementales changent, parfois s'inversent. Il semble que la valorisation de nos déchets restera un enjeu national. Ensuite, nous avons déjà l'habitude de valoriser certains déchets depuis quelques années : qui met encore ses bouteilles de verre à la poubelle ?

Nous allons donc devoir faire plus d'effort pour diminuer le volume de nos poubelles en valorisant le plus de déchets possible. Nous pouvons considérer que nous sommes moins confronté à ce problème que les villes, alors je vous invite à visiter la décharge de Kervellec pour admirer la beauté du site. Si un effort personnel est indispensable, la municipalité et la Communauté de Communes doivent aussi proposer des solutions.

Le transfert de compétence du ramassage des ordures ménagères des communes vers la Communauté de Communes devrait être finalisé courant 2003. Dans le même temps, pour organiser la collecte sélective, une commission dont je fais partie, étudie les solutions les plus économiques et les plus productives afin de mettre en place dès 2003 une collecte sélective sur les filières de recyclage existantes tels que les journaux, revues, cartons, cartonnettes, bouteilles plastiques et boîtes en fer blanc. Même s'il n'existe pas de filière de valorisation pour tout ce que nous jetons, régulièrement de nouvelles solutions sont trouvées. Il n'y a pas si longtemps il fallait jeter les bouchons des briques alimentaires et des bouteilles, maintenant une filière de récupération avec des objectifs humanitaires récupère ses produits.

Nous allons donc devoir modifier nos habitudes et aller plus loin dans le recyclage de nos déchets. Des réunions d'informations seront organisées courant 2003 pour mieux vous informer sur la collecte sélective.

Joël MARIVAIN



### Ecole Notre Dame

---

#### • **Travaux de rénovation à l'école Notre Dame !**

Depuis plusieurs semaines les parents d'élèves se mobilisent régulièrement les mercredis, les samedis et aussi pendant les vacances de la Toussaint pour effectuer des travaux de rénovations au niveau des toilettes extérieures, des ouvertures de la salle de motricité, des peintures des classes et des aires de jeux sur la cour. Certains de ces travaux ont été réalisés par des artisans.

Ainsi notre école s'embellit et on aboutit à l'amélioration du cadre scolaire et ludique des enfants.

• A partir du 13 décembre, les enfants des cycles 2 et 3 se rendront une fois par semaine à la **piscine municipale de Pontivy.**

• Le 20 décembre toute l'école assistera à une **séance de cinéma à Pontivy.**

• Très prochainement, dans le cadre du projet d'école sur la citoyenneté, les, élèves de la maternelle au CM2 seront invités par les **Sapeurs Pompiers de KERFOURN** pour assister à plusieurs démonstrations et ainsi faire connaissance avec les différents types d'intervention.

• Mais en attendant, les enfants préparent en secret leur **Arbre de Noël** qui aura lieu le **samedi 14 décembre**, à partir de 19 heures ; venez nombreux les applaudir ! Le spectacle sera suivi d'un buffet campagnard qui clôturera cette fête.

L'équipe enseignante.

### Ecole Jean De La Fontaine

---

Noël approchant, l'Ecole Publique Jean de la Fontaine prépare son **arbre de Noël** qui aura lieu le **dimanche 15 décembre après midi à la salle polyvalente** de Kerfourn.

A cette occasion, les enfants présenteront un **spectacle de chants, danses et théâtre**. L'après midi se poursuivra par **un goûter et l'arrivée du Père Noël** qui distribuera à chaque enfant son cadeau.

L'équipe enseignante.



## **La Garde St Eloi**

---



Après un bon démarrage en championnat nos 2 équipes seniors A et B marquent actuellement le pas et se situent chacune dans le milieu de leur classement. Aux joueurs de faire un effort le dimanche et de retrouver le plaisir de jouer ensemble afin d'obtenir des résultats positifs. Pour l'instant l'objectif fixé pour l'équipe A n'est pas atteint, les 3 matchs à venir avant la

trêve hivernale devront se solder par maximum de points.

Pour sa part, l'équipe C réalise un parcours honorable avec un bilan équilibré (3 victoires et 3 défaites). Merci pour les joueurs pour leur participation à tous les matchs.

Le Président

## **Le calendrier des fêtes 2003**

---

**Janvier** : -Dimanche 05 : Vœux du Maire  
-Samedi 18 : Galette des rois du Club de l'Age d'Or  
-Dimanche 19 : Galette des rois de la G.S.E.  
-Samedi 25 : soirée de la Ste Barbe des pompiers

**Février** : -Samedi 15 : Soirée jarret/frites de l'Ecole Privée

**Mars** : -Samedi 1<sup>er</sup> : Repas des pompiers  
-Samedi 15 : Soirée des Amis de la Fontaine

**Avril** : -Dimanche 20 : Loto de la G.S.E.

**Mai** : -Dimanche 11 : Armistice Anciens Combattants  
-Dimanche 18 : Club de l'Age d'Or  
-Samedi 31 : Assemblée générale de la G.S.E.

**Juin** : -Dimanche 15 : Kermesse de l'Ecole Privée  
-Dimanche 22 : Kermesse de l'Ecole Publique

**Juillet** : -Dimanche 06 : Repas des chasseurs  
-Dimanche 13 : Soirée des Pompiers  
-Samedi 26 et dimanche 27 : Fête de la Fontaine

**Septembre** : -Dimanche 07 : Pardon de Saint Eloi  
-Dimanche 14 : Rando Noyalaise

**Octobre** : -Samedi 04 : Soirée crêpes de la paroisse  
-Dimanche 12 : Résultats concours maisons fleuries  
-Soirée moules/frites de l'Ecole Publique

**Novembre** : -Mardi 11 : Armistice Anciens Combattants  
-Dimanche 16 : Repas du Club de l'Age d'Or  
-Samedi 29 : Repas de la G.S.E.

**Décembre** : -Samedi 13 : Arbre de Noël de l'Ecole Privée  
-Dimanche 14 : Arbre de Noël de l'Ecole Publique